



**Municipalité
de Saint-Robert**

666, chemin de Saint-Robert, C.P. 150
Saint-Robert (Québec) J0G 1S0

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE, PAR LA SOUSSIGNÉE, Nathalie Lussier, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Robert, que :

Le règlement numéro 409-2020, « amendant le règlement #356-2011 intitulé Règlement de zonage, afin de remplacer certaines dispositions reliées aux droits acquis ainsi qu'au nombre de bâtiments principaux autorisés par terrain ainsi que de modifier les usages permis dans la zone C-607 et les usages de la classe 7 «Commerce récréo-touristique ainsi que la grille C-606 et c-607» a été adopté par le Conseil de ladite municipalité lors d'une session ordinaire le 6 août 2020.

Le règlement # 409-2020 est entré en vigueur le 11 septembre 2020 suite à l'émission du certificat de conformité au schéma d'aménagement par la M.R.C. de Pierre-De Saurel.

Ce règlement peut-être consulté au bureau de la municipalité aux heures d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-ROBERT,
Ce 15^e jour de septembre 2020

Nathalie Lussier
Directrice générale/secrétaire-trésorière